

Le collectif SOS Ablis et ses pylônes
XX rue XX XX
78660 ABLIS
Tél. Dom. : 01.30.46.XX.XX

Monsieur le Maire
ses adjoints et ses agents
8 rue de la Mairie
78660 ABLIS

Objet : Invitation débat public « Téléphonie mobile et santé »

Ablis, le 23 février 2007

Mesdames, Messieurs,

A l'heure actuelle, le dossier de téléphonie mobile peut se résumer en quelques points :

- Des politiciens absents,
- Une réglementation laxiste de l'installation des antennes relais,
- Un décret datant de 2002, devenu obsolète compte tenu des dernières études scientifiques concernant l'impact sur la santé des champs électromagnétiques émis par les antennes relais et les téléphones portables,
- Des victimes de plus en plus nombreuses,
- Des associations et collectifs de plus en plus répandus.

Alors pour vous faire une opinion, nous vous proposons d'assister à un débat public organisé par l'association **HARPE CHEVREUSE le 2 mars 2007 à 20h30** sur le thème **Téléphonie mobile et santé**.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse de l'association.

Nous vous invitons à approfondir le sujet via Internet :

- Association CRIIREM : www.criirem.org,
- Association Next-up : www.next-up.org,
- Association Pour la Réglementation de l'Implantation des Antennes Relais de Téléphonie Mobile : www.priartem.com,
- Association Belge : www.teslabel.be,
- Notre récent blog : www.ablis-pylones.org.

Nous vous conseillons aussi le livre « Le dossier noir du portable » de Richard FORGET.

Nous espérons que ce courrier vous donnera envie d'informer vos proches et voisins d'un risque qu'ils ne soupçonnent pas encore...

En vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu porter à cette invitation, nous vous prions de bien vouloir croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre respectueuse considération.

Le collectif SOS Ablis et ses pylônes

...